

Le statut des séquences “*N+N* à *N2* productif” : le cas de la séquence *N+clé*

Kristel Van Goethem

F.R.S.-FNRS – Université catholique de Louvain

Introduction

Par “séquences *N+N* à *N2* productif”, nous renvoyons aux constructions binominales dont le second nom se combine productivement avec différents substantifs, tout en assumant le plus souvent un contenu qualificatif. Par exemple, le nom *clé* se retrouve dans des combinaisons comme *mot-clé*, *figure-clé* et *élément-clé* et y maintient une valeur fixe, à savoir celle de « important, essentiel, crucial ». Ce phénomène est assez productif en français : il suffit de regarder la liste dans M. Mathieu-Colas (1994 : 234-236) qui énumère 78 constructions de ce type, dont voici quelques exemples :

- (1) (*argument, attentat, stage, élections*) + *bidon*
- (2) (*étape, examen, plaidoyer, visite*) + *marathon*
- (3) (*annonce, augmentation, décision, rival*) + *surprise*

Cependant, le statut de ces constructions binominales, et plus particulièrement du *N2*, est sujet à beaucoup de discussion. Peut-on considérer des séquences comme *mot-clé* comme des composés ordinaires, formés en morphologie, ou s’agit-il plutôt de constructions syntaxiques, éventuellement lexicalisées dans une certaine mesure, où le second nom assume un emploi attributif ?

Dans cette étude, nous creuserons cette question en nous penchant sur le cas particulier de la séquence *N+clé*. Après avoir présenté les différentes analyses des constructions *N+N* à *N2* productif qui existent dans la littérature et les critères avancés en faveur de ces analyses (1.), nous approfondirons le cas de *clé* afin de déterminer son statut dans les constructions binominales (2.).

1. Différentes analyses

Des séquences comme *position clé*, *promesse bidon* et *remède miracle* sont décrites de différentes façons dans la littérature. Alors que A. Lehmann & F. Martin-Berthet (2008) énumèrent quelques critères en faveur de l'idée d'une conversion du *N2* en adjectif (1.1.), M. Noailly (1990) et J. Goes (1999) y voient plutôt un substantif épithète (1.2.). B. Fradin (2009) et S. Scalise & A. Bisetto (2009), toutefois, traitent les constructions de ce type comme des composés *N+N* (subordonnés ou appositifs) (1.3.), tandis que G. Booij (2009), qui se penche sur les équivalents néerlandais de ces séquences, attribue certaines caractéristiques d'un affixe au nom productif, au point de parler d'un "semi-affixe" ou "affixoïde" (1.4.).

1.1. Nom converti en adjectif

A. Lehmann & F. Martin-Berthet (2008: 206) avancent que si le *N2* de la construction binominale répond à un ensemble de critères, on pourrait dire qu'il est devenu un adjectif. Il s'agit des critères suivants:

- la variation en nombre, qui n'est toutefois pas systématique (4);
- la variation en genre, qui ne s'observerait toutefois pas selon les auteursⁱ;
- l'emploi comme attribut (5);
- la modification par un adverbe de degré (6);
- le fait que le *N2* peut s'appliquer à plusieurs noms, c'est-à-dire sa productivité (7);
- le trait d'union, qui est une marque de composition, très souvent absent (8);
- l'existence d'un adjectif correspondant synonyme (9).

(4) *des positions-clés vs les phrases clef* (M. Noailly 1982: 131)

(5) a. *c'est bidon*

b. *la situation est limite* (M. Noailly 1982: 131)

(6) a. *un remède absolument miracle*

b. *une arrivée vraiment surprise* (M. Noailly 1982: 130)

(7) *mot-clé, position-clé, figure-clé, etc.*

(8) *promesse bidon*

(9) *remède miracle / remède miraculeux*

A. Lehmann & F. Martin-Berthet (2008: 206) concluent toutefois qu'aucun *N2* ne répond à tous les critères. En revanche, il existerait selon eux un continuum entre l'emploi nominal et l'emploi adjectival.

1.2. Substantif épithète

M. Noailly (1990) préfère ne pas parler d'adjectivation parce que cela impliquerait trop "un type de comportement syntaxique, et un certain contenu notionnel, plutôt qualificatif" (M. Noailly 1990:12). Or, elle constate que les *N2* n'ont pas nécessairement un contenu qualificatif, comme l'illustrent les exemples suivants, où le *N2* assume une fonction de coordination (10), d'identification (11) ou de complémentation (12):

- (10) a. *l'Alsace-Lorraine* (M. Noailly 1990: 73)
b. *l'histoire-géographie* (M. Noailly 1990: 77)
c. *un point-virgule* (M. Noailly 1990: 77)
- (11) a. *l'institution opéra* (M. Noailly 1990: 137)
b. *la star Depardieu* (M. Noailly 1990: 137)
c. *le facteur risque* (M. Noailly 1990: 146)
- (12) a. *la génération Mitterrand* (M. Noailly 1990: 112)
b. *le style réclame* (M. Noailly 1990: 114)
c. *les légumes vapeur* (M. Noailly 1990: 127)

Dans les cas sous (13), par contre, le *N2* a clairement une fonction de qualification.

- (13) a. *une justice escargot* (M. Noailly 1990: 50)
b. *un débat marathon* (M. Noailly 1990: 59)
c. *un meeting monstre* (M. Noailly 1990: 59)
d. *un violoniste étoile* (M. Noailly 1990: 60)

Cependant, même si le *N2* présente souvent un contenu qualificatif et que certains tests d'adjectivation s'y appliquent, comme l'introduction d'adverbes de degré (14) et la coordination à des adjectifs qualificatifs (15) (M. Noailly 1990: 43-44), M. Noailly avance qu'il ne devient pour autant pas automatiquement un adjectif, mais qu'il reste un nom. C'est pourquoi M. Noailly (1990) préfère la dénomination "substantif épithète" à celle de "substantif adjectivé".

- (14) a. *un domaine probablement plus frontière*
b. *une visite tout à fait éclair*
- (15) a. *un secteur pilote et nationalisé*
b. *le ticket sera équilibré et choc*

Van Goethem Kristel

Cette argumentation se retrouve chez J. Goes (1999) qui observe quelques caractéristiques morphologiques et syntaxiques typiques d'un adjectif qui ne s'appliquent pas (systématiquement) aux substantifs épithètes.

En ce qui concerne l'accord en nombre, il observe beaucoup d'hésitations (16). Il n'y a pas non plus de formation d'adverbes (17), ni de négation par le préfixe *in-* (18).

(16) *phases limite* (N. Catach 1977) vs *situations limites* (M. Noailly 1982)
(exemples cités dans J. Goes 1999: 152)

(17) **miraclement*

(18) **inmiracle*

Sur le plan syntaxique, la gradation par un adverbe de degré (19), ainsi que l'emploi attributif (20) restent très limités selon J. Goes (1999: 153).

(19) a. ?*un remède assez miracle* (M. Noailly 1982: 130)

b. ?*une guerre plutôt éclair* (M. Noailly 1982: 130)

(20) a. **Cette grève est surprise*

b. **Cette caméra est espion*

Si le rétablissement du déterminant rend la phrase souvent de nouveau grammaticale, le nom épithète y perd en général le sens spécifique qu'il revêt dans la séquence *N+N*:

(21) a. *Cette grève est une surprise*

b. ?*Cette caméra est un espion*

Enfin, on peut constater que le substantif épithète ne se trouve jamais en antéposition, contrairement à de nombreux adjectifs.

(22) a. **un miracle remède*

b. **une éclair guerre*

1.3. Composé subordonné/ appositif

Comme les propriétés syntaxiques des *N2* sont rares, une autre piste serait de considérer les constructions *N+N* comme des composés ordinaires. B. Fradin (2009: 430-431), par exemple, illustre la composition *N+N* subordonnée (qu'il oppose à la composition coordonnée, p.ex. *chanteur-compositeur*) non seulement par des cas

lexicalisés comme *requin-marteau*, *homme-grenouille* et *camion-citerne*, où le *N2* ne se combine pas productivement avec des *N1* divers, mais aussi par des exemples comme *justice escargot*, *guerre-éclair* et *discours fleuve*, qui constituent précisément l'objet de cette étude.

S. Scalise & A. Bisetto (2009) adoptent une autre classification des composés en distinguant à un premier niveau des composés subordonnés, attributifs et coordonnés. À l'intérieur des composés attributifs, où sont inclus des cas comme *blue cheese* 'fromage bleu' et *key word* 'mot-clé', les auteurs réservent plus loin une sous-classe, celle des composés appositifs, aux composés où un nom assume la fonction attributive.

Appositives (...) are compounds in which the non-head element expresses a property of the head constituent by means of a noun, an apposition, acting as an attribute (S. Scalise & A. Bisetto 2009: 51)

La valeur métaphorique du nom appositif permet de distinguer les composés attributifs-appositifs des composés subordonnés:

In appositives that, together with attributives, make up the ATAP class, the noun plays an attributive role and is often to be interpreted metaphorically. Metaphoricity is the factor that enables us to make a distinction between, e.g. *mushroom soup* (a subordinate *ground* compound) and *mushroom cloud*, where *mushroom* is not interpreted in its literal sense but is rather construed as a 'representation of the mushroom entity' (...) whose relevant feature in the compound under observation is shape. (S. Scalise & A. Bisetto 2009: 52)

B. Fradin (2009: 431) avoue toutefois qu'il peut y avoir discussion sur le statut de ces séquences *N+N*, mais, selon lui, le fait que leur sens demande parfois des patrons d'interprétation analogues à ceux de lexèmes dérivés justifierait en tout cas leur statut morphologique. En plus, selon M. Noailly (1982 : 137), le fait que le patron est dans certains cas productif et que l'on ne peut donc pas toujours parler d'unités lexicalisées ne devrait pas être pris comme un contre-argument contre l'analyse comme composés, étant donné que la composition est dans beaucoup de langues un procédé morphologique productif.

1.4. Semi-suffixe

Comme l'affirme B. Fradin (2009, cf. supra), l'interprétation des séquences *N+N* demande souvent des patrons d'interprétation qu'on retrouve aussi dans la dérivation.

Van Goethem Kristel

En effet, le *N2* acquiert dans plusieurs cas un sens spécifique, souvent par voie de métaphore, qu'il ne peut pas revêtir en syntaxe. Dans *justice escargot*, par exemple, seul le sème "lenteur" de l'escargot est sélectionné, alors que le mot *escargot* ne peut pas signifier "lent" lorsqu'il est utilisé en syntaxe:

- (23) a. *La justice est lente*
b. **La justice est escargot*

Pour cette raison, G. Booij (2009), qui traite des cas analogues dans les langues germaniques, considère les *N* récurrents à sens spécifique dans des séquences *N+N* comme des "semi-affixes" ou "affixoïdes" qu'il définit comme "morphemes which look like parts of compounds, and do occur as lexemes, but have a specific and more restricted meaning when used as part of a compound" (G. Booij 2009: 208). Dans *justice escargot*, par exemple, *escargot* pourrait donc être considéré comme un semi-suffixe.

Le développement de semi-affixes est souvent traité comme le résultat d'un processus de grammaticalisation où les semi-affixes occupent un stade intermédiaire dans le continuum lexème-affixe (G. Booij 2010; K. Van Goethem 2008, 2010, 2011). Ce processus d'"affixation" (notamment K. Van Goethem & D. Amiot 2009) se caractérise principalement par une désémantisation, comme l'affirme aussi G. Booij:

We can consider these changes in the meaning of 'bound lexemes' as being cases of grammaticalization (Hopper and Traugott 2003; Ramat 2001) since these prefixoids have lost their original lexical meaning more or less, and have acquired a more general and abstract meaning of intensification. (G. Booij 2010: 58)

1.5. Conclusion

On constate que les séquences *N+N* à *N2* productif du français sont sujettes à des analyses très divergentes, qui vont de la conversion du *N2* en adjectif (analyse syntaxique) à son analyse strictement morphologique comme semi-affixe. À l'intérieur de ces deux extrémités, on peut situer l'analyse comme substantif épithète et celle qui considère la séquence comme le résultat d'un processus de composition.

Différents arguments semblent plaider pour l'une ou l'autre analyse: par exemple, l'emploi attributif est en faveur de l'analyse comme adjectif, alors que l'absence de variation en genre suggère plutôt que le *N2* maintient son statut nominal; la présence

du trait d'union pourrait être vue comme un signe de composition, alors que la productivité et la désémantisation du *N2* justifieraient l'étiquette de "semi-suffixe".

Nous sommes toutefois convaincue que tous les critères avancés ci-dessus ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des *N+N* à *N2* productif, ce qui ressortait déjà de certaines contradictions et hésitations observées ci-dessus. Voilà pourquoi nous nous concentrerons dans ce qui suit sur un cas spécifique, à savoir celui de la séquence *N+clé*.

2. La séquence *N+clé*

2.1. Préliminaires

Qu'il soit difficile de déterminer le statut des séquences *N+N* à *N2* productif, ressort clairement des hésitations et contradictions qu'on trouve dans les descriptions des dictionnaires. Ainsi, pour la construction *N+clé*, qui est très productive en français moderne (cf. *mot-clé*, *figure-clé*, *position-clé*, *chiffre-clé*, etc.), le *TLFi* considère que *clé* se trouve "en constr. d'appos. avec valeur adj., ou en position de 2^e élément dans les subst. composés" (*TLFi*, s.v. *clé*, III.A.1.). En fournissant des exemples comme *position-clef* et *témoin-clé*, le *TLFi* ne tranche donc pas entre l'analyse syntaxique comme substantif épithète (avec valeur adjectivale de *clé*) et celle qui considère la séquence comme un substantif composé, c'est-à-dire l'analyse morphologique. Un peu plus loin dans l'article de *clé* (*TLFi*, s.v. *clé*, III.C.), en commentant le sens de *clé* dans le domaine de la connaissance (p.ex. *images-clefs*, *livre-clef*, *mots-clefs*), le dictionnaire ne retient plus que l'analyse de la séquence comme une construction appositive.

Dans les sections suivantes, nous essaierons de fournir une réponse plus univoque à la question du statut de *clé* dans la séquence *N+clé* en étudiant successivement ses propriétés sémantiques (2.2.), orthographiques (2.3.), morphologiques (2.4.) et syntaxiques (2.5.).

2.2. Propriétés sémantiques

Le *TLFi* distingue trois sens principaux du mot *clé*. Dans son premier sens (I.), le mot renvoie à l'instrument métallique qui sert à ouvrir ou à fermer une serrure. Par analogie, *clé* peut aussi renvoyer à d'autres instruments avec une fonction analogue (II.) (p.ex. *clé anglaise*, *clef de serrage des écrous*, *clef d'accordeur (de piano)*). Troisièmement, le mot peut être utilisé dans un sens métaphorique ou figuré (III.) pour renvoyer à des éléments qui permettent de donner accès, métaphoriquement, à

quelque chose (p.ex. *donner la clef de son cœur*) ou d'entreprendre quelque chose (p.ex. *prendre la clef des champs*) et qui, par extension sémantique, peuvent être considérés comme décisifs ou déterminants dans cette fonction (p.ex. *la clef du problème*). C'est à ce dernier emploi métaphorique que peut être lié le sens de *clé* dans les séquences *N+clé*: les *N+clé* renvoient à quelque chose ou quelqu'un de décisif, comme l'illustrent les exemples suivants tirés de l'article du *TLFi*:

- (24) *Chaque acte médical, paramédical, dentaire, ou chirurgical est représenté par une **lettre-clé**, suivie d'un coefficient* (Encyclop. pratique de l'éduc. en France, 1960, p. 307).
- (25) *Le problème des transports (...) occupe une **position-clé** dans l'économie d'un pays* (L'Œuvre, 1^{er} févr. 1941).
- (26) *Le **témoin-clé** du (procès) subit un contre-interrogatoire en règle* (Le Monde du 17.3.1967 ds GILB. 1971).

Si l'on compare le sens concret d'origine de *clé* avec celui qu'il revêt dans les séquences *N+clé*, on constate pourtant une resémantisation avancée. Même si le sens de "déterminant, décisif, crucial, etc." peut être lié, par voie de métaphore, à d'autres emplois métaphoriques du mot, comme dans *la clé du problème*, on peut observer que l'idée d'accès subsiste dans les emplois autonomes de *clé*, alors qu'elle disparaît souvent (mais pas nécessairement, cf. *mot-clé*, *position-clé*) dans la séquence *N+clé*. Dans les cas suivants, par exemple, issus au moyen de l'outil *GlossaNet*ⁱⁱ de textes journalistiques en ligne, *-clé* signifie tout simplement "décisif, important, crucial":

- (27) *Au 43, rue de Londres (8e), France Citerne, servit, dans les années 1960 de "berlue" comme on disait dans le langage du Sdece, de couverture pour une entreprise spécialisée dans les réseaux africains et qui joua un **rôle-clé** dans la déstabilisation de la Guinée de Sékou Touré...* [www.spyworld-actu.com, le 14 novembre 2009]
- (28) *Même si son fils ne présidera pas l'EPAD, Nicolas Sarkozy suit de près le département qu'il dirigea : un **territoire-clé**, au cœur de batailles économiques ...*
[http://www.lemonde.fr/politique/article/2009/12/03/l-action-de-greenpeace-les-politiques-balancent-entre-l-indignation-et-l-indifference_1275432_823448.html#xtor=RSS-3244, le 3 décembre 2009]
- (29) *Cette précieuse marque est détenue par un **homme-clé**, Hervé de Charrette, député de Maine-et-Loire, qui l'a déposée en 2004*

[http://www.lemonde.fr/opinions/article/2009/12/09/mourir-pour-l-udf-par-robert-sole_1278142_3232.html#xtor=RSS-3232, le 9 décembre 2009]

- (30) **Dates clés** : 7 janvier 1934 - Naissance à Nicosie ; 1970-2003 – Député ; 2003 - Elu président de la République ; 12 décembre 2008 - Mort à Nicosie
[http://www.lemonde.fr/carnet/article/2008/12/16/tassos-papadopoulos-ancien-president-de-la-republique-de-chypre_1131766_3382.html#xtor=RSS-3214, le 16 décembre 2008]

Comme *clé* a subi une telle resémantisation qu'il puisse correspondre à des adjectifs comme *décisif*, *important* et *crucial*, la productivité des séquences *N+clé* est presque démesurée; *clé* peut se combiner avec n'importe quel nom qui pourrait aussi être qualifié par des adjectifs comme *décisif*, *important* et *crucial*: *un témoin-clé*, *un secteur clé*, *une recommandation clé*, *un partenaire clé*, *une rencontre clé*, *un joueur clé*, *un paramètre clé*, *une activité clé*, etc. (exemples issus de textes journalistiques par *GlossaNet*).

D'un côté, la distance sémantique entre les emplois autonomes de *clé* et son emploi spécifique dans la séquence *N+clé* se situe tout à fait dans le prolongement de l'analyse de *-clé* comme un semi-affixe, c'est-à-dire un morphème qui participe à un patron de composition, mais qui y revêt un sens spécifique et plus abstrait (cf. 1.4.). D'un autre côté, le fait que *-clé* peut être remplacé par des adjectifs comme *décisif*, *crucial*, *important*, etc. est un argument en faveur de son analyse comme adjectif (cf. 1.1.).

2.3. Propriétés orthographiques: la présence d'un trait d'union

La présence d'un trait d'union est vue comme une marque de composition; son absence pourrait alors être interprétée comme un indice d'un rapport plutôt syntaxique entre le *N1* et le *N2*. Dans *Le bon usage*, on affirme en effet que le trait d'union s'impose dans les combinaisons formées de "nom + nom complément" sans préposition, comme *chef-lieu* et *timbre-poste*. Cependant, quand "le nom est suivi d'une apposition non figée, le trait d'union n'est pas utile. (...). C'est aussi le cas de *clé*, *modèle*, *pilote*, *limite* et de bien d'autres noms qui, dans le fr. actuel, se joignent librement à des noms divers: *région pilote*, *secteur clé*, etc." (M. Grevisse & A. Goosse 2001: 134). Les auteurs admettent cependant "que le trait d'union est loin d'être rare dans l'usage." (M. Grevisse & A. Goosse 2001: 134) et selon le *TLFi*, la

graphie avec trait d'union de la séquence *N+clé* serait même la plus fréquente (*TLFi*, s.v. *clé*, III.C.).

Ces contradictions se voient confirmées par les exemples issus de textes journalistiques récents. Sur un ensemble de 50 occurrences, choisies au hasard, de la séquence *N+clé*, le trait d'union est présent dans 30 cas. On constate même des irrégularités pour les mêmes séquences, comme l'illustrent les cas suivants (cf. C. Geentjens 2010):

- (31) a. *Surtout, elle constitue un **élément clé** du plan de stabilité que l'Espagne a présenté début février à Bruxelles*
[<http://www.matierevolution.fr/spip.php?breve248>, le 23 février 2010]
b. *L'autre **élément-clé** dans la réussite d'une marque de luxe reste la création d'un tandem* [<http://www.01economie.com/Hermes-s-apprete-a-creer-une.html>, le 20 janvier 2010]
- (32) a. *Nommée à la surprise générale en novembre 2009, la baronne travailliste britannique, critiquée pour son manque d'expérience, doit désormais s'atteler à bien s'entourer pour les nominations aux **postes clés** dans le service, qui suscitent les convoitises*
[http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/07/08/l-ue-enterine-la-creation-du-premier-service-diplomatique-europeen_1385381_3214.html, le 8 juillet 2010]
b. *En Ile-de-France, les écologistes récupèrent cinq **postes-clés***
[<http://droites-extremes.blog.lemonde.fr/2010/06/19/aperos-saucisson-le-grand-mezze-de-lextreme-droite-parisienne/#xtor=RSS-32280322>, le 19 juin 2010]

Ce critère ne nous apporte donc pas non plus d'argument décisif en faveur d'une des analyses possibles des séquences *N+clé*: souvent, ces séquences sont traitées comme des composés, marqués par un trait d'union, mais l'absence de cette marque d'union, suggérant un rapport plus libre et non figé entre les deux noms, est également très fréquente.

2.4. Propriétés morphologiques

2.4.1. La variation en genre

Selon A. Lehmann & F. Martin-Berthet (2008: 206) (cf. 1.1.), l'accord en genre ne s'observerait jamais dans les séquences *N+N*. Notre corpus *GlossaNet* des constructions en *-clé* ne contient effectivement aucune occurrence où *clé* s'accorde avec un *N1* féminin.

- (33) *Michael Ashcroft mène actuellement la campagne des conservateurs dans des **circonscriptions clés***
[http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/03/03/l-exil-fiscal-d-un-parlementaire-plonge-les-conservateurs-britanniques-dans-la-tourmente_1313683_3214.html, le 3 mars 2010]
- (34) (...) *Salou Djibo, qui commande la Compagnie d'appui de Niamey, **actrice-clé** du putsch, (...)* [<http://centrafrique-presse.over-blog.com/40-categorie-10335344.html>, le 14 mars 2010]

Pour élargir nos données, nous avons lancé quelques requêtes sur le site *WebCorp*ⁱⁱⁱ qui permet de scruter l'Internet à la recherche d'occurrences langagières spécifiques qui sont trop rares ou trop nouvelles pour les retrouver dans les corpus linguistiques existants.^{iv} Elles nous montrent que l'accord en genre, pour ce qui est de la langue écrite, n'est toutefois pas absent, mais reste marginal. Ainsi, pour "position clé", l'outil de recherche a trouvé 17 concordances (35a), alors que "position clé" se présente 94 fois dans le corpus Internet (35b), ce qui correspond à un taux de variation en genre de 15,32%. Dans d'autres cas, comme ceux de "figure clé(e)" et "notion clé(e)", ce taux est beaucoup moins élevé. Pour "figure clé(e)", *WebCorp* inventorie 6 cas avec accord (36a), contre 109 sans accord (taux de variation de 5,21%) (36b). Des tendances analogues s'observent pour "notion clé(e)" pour lequel le moteur de recherche ne répertorie que 3 cas avec accord (37a), contre 85 sans accord (taux de variation de 3,41%) (37b).

- (35) a. *L'île d'Aurigny, la plus septentrionale de l'archipel anglo-normand, occupe une **position clé** face au cap de la Hague* [<http://pagesperso-orange.fr/heratlas/normandi/anglonor/aurigny.htm>, le 18 janvier 2009]
b. *Dans les forêts nordiques, les cryptogames (plantes qui produisent des spores) occupent une **position clé** dans la diversité et la fonction de l'écosystème forestier*
[<http://www.ingentaconnect.com/content/nrc/cjfr/2002/00000032/00000001/art00006>, le 1^{er} janvier 2002]
- (36) a. *Sassoon est une **figure clé** dans l'étude de la poésie de la Grande Guerre (...)* [<http://traduczic.free.fr/manics/auteurss.html>, le 12 septembre 2009]
b. *Le chef de l'Organisation iranienne de l'Energie atomique, Gholamreza Aghazadeh, **figure clé** du programme nucléaire controversé de l'Iran, a démissionné après 12 ans à ce poste (...)*
[<http://reunion.orange.fr/news/monde/demission-du-chef-du-nucleaire->

Van Goethem Kristel

iranien-figure-cle-du-programme-atomique-du-pays,538274.html, le 22 juin 2010]

- (37) a. *L'attention est une **notion clé** de l'informationnalisme*
[<http://www.entrepriseglobale.biz/2009/09/21/la-reputation-et-lattention-vont-devenir-de-nouvelles-formes-de-remuneration>,
le 21 septembre 2009]
b. *Dissertation dont la problématique est de définir ici en quoi le territoire est une **notion clé** dans l'approche du monde indien (...)*
[<http://www.academon.fr/>clÃ©, le 3 mai 2010]

Alors qu'on peut observer une certaine variation en genre dans la langue écrite, elle reste évidemment absente dans la langue parlée. Selon M. Noailly (1990: 45), cette quasi-absence de variation en genre ne devrait pas pour autant être prise comme un contre-argument solide contre l'idée d'une adjectivation du nom, puisque beaucoup d'adjectifs récemment créés (en *-aire*, *-iste*, *-al*, *-el*) ne marquent pas non plus le genre dans la langue parlée. En outre, dans un grand nombre de N2 du même type, cette variation en genre ne pourrait jamais être marquée à l'écrit (cf. *pilote*, *surprise*, *limite*, etc.)

2.4.2. La variation en nombre

Dans notre corpus *GlossaNet* de 50 occurrences de *N+clé*, les 28 cas qui se trouvent au pluriel s'accordent tous en nombre. En voici quelques exemples:

- (38) *Dix **dates-clés** d'une histoire chaotique (...)*
[<http://pyepimanla.blogspot.com/2010/01/haiti-dix-dates-cles-dune-histoire.html>, le 28 janvier 2010]
(39) *(...) pour s'ouvrir davantage au capital de risque et à l'investissement étranger dans des **secteurs clés** (...)* [http://general-business.blogspot.com/2010_02_28_archive.html, le 28 février 2010]

Cependant, comme c'était le cas pour le trait d'union (2.3.), *Le bon usage* observe qu'il existe des hésitations considérables dans la pratique. Il mentionne l'exemple que nous reproduisons sous (40), dont la graphie au singulier renverrait à l'emploi attributif du nom *clé* (*ils étaient la clé de la situation*) (M. Grevisse & A. Goosse 2001 : 525).

- (40) *Les trois **hommes clé** de la situation* (Lacouture, *De Gaulle*, t. I, p. 240)

Pour vérifier cette possibilité d'invariabilité dans le code graphique, nous avons de nouveau lancé quelques requêtes sur *WebCorp*. Plus particulièrement, nous avons examiné le taux de variabilité de *clé* dans les séquences exemplifiées dans (38-39). Il apparaît que l'invariabilité en nombre de *clé* n'est pas du tout exceptionnelle. Pour les deux cas examinés, elle atteint environ un tiers des occurrences, à savoir 87 cas sur 256 dans le cas de « dates clé(s) » (41) et 83 cas sur 235 dans le cas de « secteurs clé(s) » (42).

- (41) a. *Quels sont les différentes **dates clé** dans la création des différents moyens de communication?*
[<http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20090101093112AA0ErJF>, le 3 février 2009]
- b. *Commémorations du 60e anniversaire des **dates-clés** de la fin de la Seconde Guerre mondiale*
[<http://www.gouvernement.lu/dossiers/viepol/liberation/index.html>, le 1^{er} mars 2010]
- (42) a. *Ce chapitre dévoile la mauvaise affectation et l'insuffisance des fonds de l'Etat affectés à ces **secteurs clé** de développement*
[<http://charlesmushizi.blogspot.com/2010/03/les-objectifs-du-millenaire-pour-le.html>, le 1 mars 2010]
- b. *Logement, ambassades, armée, trois **secteurs clés** (...)*
[<http://www.lefigaro.fr/economie/2008/04/04/04001-20080404ARTFIG00274>, le 4 avril 2008]

On peut en conclure que *clé* est le plus souvent variable en nombre, ce qui pourrait être attendu vu sa fonction d'épithète. Cependant, comme le suggère notre petite analyse de corpus, l'invariabilité semble loin d'être marginale, ce qui pourrait être interprété soit comme un signe d'"affixisation" (1.4.), soit comme une réserve de la part de l'auteur pour accorder un statut adjectival à *clé*. Il faut de nouveau souligner que ce trait ne s'applique qu'à la langue écrite ; dans la langue parlée, la variabilité en nombre n'est pas observable en général.

2.5. Propriétés syntaxiques

D. Denison (2001) avance que le nom anglais *key* peut assumer en anglais moderne des emplois adjectivaux, ce qu'il motive en montrant que *key* s'emploie dans des contextes syntaxiques où l'on attendrait un adjectif. Il démontre que *key* s'emploie effectivement après un adverbe de degré (43), en tant qu'épithète d'un groupe polylexématique (44), en tant qu'attribut (45) et au comparatif et au superlatif (46).

- (43) *There are a number of reasons why people lose their hair, stress is a **very key factor*** '(...) un facteur très clé' (Denison 2001: 129)
- (44) *But **the key foreign and defense portfolios** remained unchanged* '(...) les portefeuilles des Affaires étrangères et de la Défense clés (...)' (Denison 2001: 128)
- (45) *“Claudia brings an unforgettable quality of joy to all her work that **is key** to Revlon’s view of beauty”* '(...) une qualité de joie (...) qui est clé pour le regard de Revlon sur la beauté' (Denison 2001: 129)
- (46) *Meiron Rowlands, one of the Ashley’s **most key appointments** of this time, was well known as the local prizewinning sheep shearer* '(...) un des employés les plus clés de ce temps (...)' (Denison 2001: 129)

Dans ce qui suit, nous vérifierons, par un sondage sur *WebCorp*, si son pendant français *clé* s’observe également dans ces contextes syntaxiques, tout en y ajoutant le paramètre de la coordination à un adjectif (voir aussi D. Amiot & K. Van Goethem 2012).

2.5.1. La modification par un adverbe de degré

Tout comme *key*, *clé* peut être modifié par un adverbe de degré. Nous avons lancé des requêtes sur *WebCorp* avec les adverbes *très*, *peu*, *absolument* et *vraiment* et il en résulte que tous ces adverbes se combinent assez régulièrement avec *clé* :

- (47) *Après avoir passé près de trois jours de recherche, j’ai ramassé **des techniques très clé** que j’utilise maintenant sur une base quotidienne, de manière cohérente (...)*
[<http://www.geocitoyen.com/marketing-entreprise-s249080.htm>, s.d.]
- (48) *C’est **un moment particulier, un peu clé** du match parce que nous perdons* [<http://simplygourcuff.skyrock.com/2161351767-interview-pour-le-prochain-match-en-ligue-des-champions-contre-rome.html>, le 30 juin 2010]
- (49) *Cela confirme le rôle majeur des agences de presse - à l’heure où l’information va plus vite, où les rédactions appauvries n’ont plus les moyens d’investiguer et où les médias « personnels » commentent l’actualité sans la faire, les producteurs d’information que sont les agences de presse jouent **un rôle absolument clé***
[<http://internetetopinion.wordpress.com/2008/02/14/quand-le-journalisme-se-fait-assassiner-sur-internet-33-le-panurgisme-redactionnel/>, le 14 février 2008]

- (50) *Nous arrivons au même résultat que lui plus simplement et plus rapidement avec **une seule variable vraiment clé**, le taux de croissance du PIB* [http://gouslisty-oikonomia.ca/gestion_rationnelle.html, le 11 février 2010]

2.5.2. L'emploi en tant qu'épithète

Il ressort des occurrences trouvées au moyen de WebCorp que *clé* fonctionne facilement comme épithète d'un groupe polylexématique, ce qui serait évidemment exclu au cas où il ne formerait que des compositions. WebCorp liste par exemple 65 occurrences de la séquence « secteur économique clé » (51) et 69 occurrences de « poste administratif clé » (52).

- (51) *Le **secteur économique clé** de la Finlande est l'industrie - principalement le bois, les -métaux, l'ingénierie, les télécommunications et l'industrie électronique* [http://fr.wikipedia.org/wiki/%c3%a9conomie_de_la_Finlande, le 12 juin 2010]
- (52) *Les dirigeants européens ont nommé jeudi 19 novembre un diplomate français, Pierre de Boissieu, secrétaire général du Conseil européen, à **un poste administratif clé** dans les rouages de l'UE, a annoncé la présidence suédoise de l'Union européenne* [http://www.lemonde.fr/europe/article/2009/11/19/le-belge-herman-van-rompuy-nouveau-president-de-l-ue_1269591_3214.html, le 19 novembre 2009]

2.5.3. L'emploi attributif

Clé s'emploie également en tant qu'attribut, comme il ressort des exemples suivants issus de l'Internet par WebCorp :

- (53) *Pour cela, l'indépendance intellectuelle **est clé**: car l'avenir n'est pas politiquement correct* [http://www.franck-biancheri.eu/Interview-de-l-Hebdo-CH-L-independance-intellectuelle-est-cle-si-l-on-veut-identifier-les-risques-05-05-2010_a39.html, le 3 mai 2010]
- (54) *Le Tour se développe actuellement et grandit en proposant des événements d'une grande qualité, ce qui **est absolument clé** pour l'avenir de ce sport* [http://www.freerideworldtour.com/en/media/press-release/lancement-du-second-freerideworld-tour_0-463, le 23 mars 2009]

- (55) *Je reste sur ma faim, cet opus de la série est vraiment décevante, manque d'action, et de certaines scènes du livre qui **sont vraiment clé*** [<http://www.nord-cinema.com/fiches/film,3212.html>, le 1^{er} septembre 2009]

Comme l'indiquent les exemples (54) et (55), l'emploi attributif de *clé* va souvent de pair avec sa modification adverbiale. Il convient aussi d'attirer l'attention sur l'absence d'accord en nombre de *clé* en (55), en dépit de son emploi attributif.

2.5.4. L'emploi comparatif / superlatif

Les emplois de *clé* au comparatif et au superlatif existent aussi, mais sont beaucoup plus rares. Le corpus ne contient que deux occurrences de la séquence « plus clé que » (56) ; le superlatif « le plus clé » s'observe 9 fois (57).

- (56) *Un épisode bien **plus "clé" que** la néolithisation est la conquête du monde par h.sapiens, qui commence il y a qq chose comme 50000 ans, et qui ne s'est terminé que récemment* [<http://forums.futura-sciences.com/archeologie/207977-evolution-homo-sapiens-sapiens-developement.html>, le 12 mars 2008]
- (57) *Et c'est sans doute ce point qui est **le plus clé et critique** : comment parvenir à déléguer une partie de la réputation du parti ou du candidat à des relais éphémères ou spécialisés tout en contrôlant la remontée effective de valeur sur un central* [<http://citizenl.fr/tag/democratie-de-la-reputation/>, le 18 novembre 2009]

2.5.5. La coordination à un adjectif

Un dernier test syntaxique en faveur d'un emploi adjectival de *clé* est la coordination à un adjectif. Cet emploi s'observe déjà dans (57), mais semble être plus répandu, vu que la combinaison « clé et important », à titre d'exemple, nous fournit déjà 29 occurrences à elle seule. En voici deux exemples:

- (58) *C'est l'auteur d'un élément **clé et important**: le rétrovirus* [<http://infinityspace.forumactif.com/postes-vacants-serie-f9/postes-vacants-t140.htm>, le 30 juin 2010]
- (59) *C'est un témoin **clé et important** et sa version n'est pas contredite* [<http://imagazinefr.wordpress.com/2009/01/29/rdc-affaire-bemba-manipulation-dangereuse-du-droit-international/>, le 28 janvier 2009]

En somme, on peut constater que, tout comme son pendant anglais *key*, *clé* peut assumer des emplois syntaxiques considérés comme typiquement adjectivaux, même si certains emplois sont plutôt rares ou au moins marqués.

Conclusions et perspectives

Dans ce qui précède, nous avons vu que les séquences “*N+N* à *N2* productif” en français sont sujettes à des analyses très hétérogènes dans la littérature. L’analyse du cas particulier de la séquence *N+clé* en fonction de critères sémantiques, orthographiques, morphologiques et syntaxiques confirme la difficulté d’y attribuer un statut non ambigu. Notre étude a révélé qu’alors que certains critères plaident en faveur d’un statut morphologique de ces séquences (en termes de composition ou d’affixation), d’autres sont au contraire tout à fait incompatibles avec l’analyse morphologique et vont plutôt dans la direction d’une (ré)analyse du *N2* comme substantif épithète ou adjectif. Ainsi, si la présence régulière du trait d’union dans la langue écrite peut être vue comme une marque de composition et si le degré avancé de resémantisation de *clé* et sa productivité pourraient même suggérer un certain degré d’“affixation”, la possibilité de certains emplois syntaxiques (modification par un adverbe, emploi attributif, etc.) contredit manifestement le statut morphologique de *clé*.

Afin de rendre compte de ces contradictions, nous avançons l’hypothèse suivant laquelle la séquence *N+clé* a subi un changement de statut profond dans ses emplois récents. Dans une première phase, elle était vraisemblablement une construction morphologique, à savoir une composition, où *clé* se combine productivement avec des *N1* divers (*mot-clé*, *figure-clé*, *élément-clé*, *chiffre-clé*, etc.) et où il a développé un sens spécifique, inhérente à la construction *N+clé*. La séquence *N+clé* pourrait alors être considérée comme un “idiome constructionnel” ou construction semi-schématique dans le sens de G. Booij (2008, 2009, 2010). Les emplois récents^v où *clé* apparaît dans des contextes syntaxiques, tout en conservant le sens spécifique qu’il revêt dans la construction *N+clé*, pourraient s’expliquer par un processus où *clé* a été réanalysé comme adjectif, probablement grâce à sa valeur sémantique qualificative (“décisive, cruciale, essentielle, etc.”) dans la construction *N+clé*. Il reste à vérifier si la recatégorisation du nom (lié) en adjectif (libre) pourrait être considérée comme le résultat d’un processus de dégrammaticalisation, défini par M. Norde (2009: 120) comme “a composite change whereby a gram in a specific context gains in autonomy or substance on more than one linguistic level (semantics, morphology, syntax, or phonology)”.

Ces hypothèses devraient bien sûr être davantage creusées et vérifiées pour d’autres cas. En effet, il n’est pas du tout sûr que le cas de *clé* soit représentatif pour

Van Goethem Kristel

toutes les séquences « *N+N* à *N2* productif » du français, comme *N-éclair*, *N-surprise*, etc. S'il y a effectivement lieu de parler de dégrammaticalisation du *N2*, elle pourrait se présenter sous différents degrés selon le cas. Le cadre théorique de la "Morphologie des Constructions" (*Construction Morphology*), développé par G. Booij (2008, 2009, 2010), nous offrira une base précieuse pour les futures recherches à mener (cf. D. Amiot & K. Van Goethem 2012), étant donné que les "idiomes constructionnels" permettent de combiner des propriétés lexicales et syntaxiques, tout comme les séquences du type *N+clé*.

Œuvres citées

- Amiot, Dany; Kristel Van Goethem. 2012. A constructional account of French -*clé* 'key' and Dutch *sleutel*- 'key' as in *mot-clé/ sleutelwoord* 'key word'. *Morphology*.
<http://www.springerlink.com/content/r1q18pr7347t7p68/fulltext.pdf> (doi10.1007/s11525-011-9196-3).
- Booij, Geert. 2008. Composition et morphologie des constructions. In *La composition dans une perspective typologique (Etudes linguistiques)*, D. Amiot (ed.), Arras : Artois Presses Université. 49-73.
- Booij, Geert. 2009. Compounding and Construction Morphology. In *The Oxford Handbook of Compounding*, R. Lieber, P. Štekauer (eds.), Oxford: Oxford University Press. 201-216.
- Booij, Geert. 2010. *Construction Morphology*. Oxford: Oxford University Press.
- Denison, David. 2001. Gradience and linguistic change. In *Historical linguistics 1999*, L. J. Brinton (ed.), Amsterdam: John Benjamins. 119-144.
- Fradin, Bernard. 2009. IE, Romance: French, In *The Oxford Handbook of Compounding*, R. Lieber, P. Štekauer (eds.), Oxford: Oxford University Press. 417-435.
- Geentjens, Charlotte. 2010. *Les constructions NN à N2 productif en français*. Mémoire en Communication d'entreprise. K.U.Leuven.
- Goes, Jan. 1999. *L'adjectif. Entre nom et verbe (Champs linguistiques. Recherches)*. Paris, Bruxelles: Duculot.
- Grevisse, Maurice; André Goosse. 2001 (13e éd.). *Le bon usage. Grammaire française*. Bruxelles: De Boeck-Duculot.
- Hopper, Paul J.; Elizabeth C. Traugott. 2003 [1993]. *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lehmann, Alise; Françoise Martin-Berthet. 2008 (3^e éd.). *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*. Paris: Armand Colin.
- Mathieu-Colas, Michel. 1994. *Les mots à trait d'union*. Paris: Didier Erudition.
- Norde, Muriel. 2009. *Degrammaticalization*. Oxford : Oxford University Press.
- Noailly, Michèle. 1982. De nouveaux adjectifs. *Le Français Moderne* L-2. 129-139
- Noailly, Michèle. 1990. *Le substantif épithète*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Ramat, Paolo. 2001. Degrammaticalization or transcategorization?. In *Naturally! Linguistic studies in honour of Wolfgang Ulrich Dressler presented on the occasion of his 60th birthday*, C. Schaner-Wolles, J. Rennison & F. Neubarth (eds.), Torino: Rosenberg & Sellier. 393-401.
- Scalise, Sergio; Antonietta Bisetto. 2009. The Classification of Compounds. In *The Oxford Handbook of Compounding*, R. Lieber, P. Štekauer (eds.), Oxford: Oxford University Press. 34-53.

- Van Goethem, Kristel. 2008. *Oud-leerling* versus *ancien élève*: A Comparative Study of Adjectives Grammaticalizing into Prefixes in Dutch and French. *Morphology* 18. 27-49.
- Van Goethem, Kristel. 2010. The French construction 'nouveau + past participle' revisited. Arguments in favour of a prefixoid analysis of *nouveau*. *Folia Linguistica* 44(1). 163-178.
- Van Goethem, Kristel. 2011. From adjective to affix in Dutch and French. The influence of word order patterns on grammaticalization. *Studies in Language* 35(1). 194-216.
- Van Goethem, Kristel; Dany Amiot. 2009. Affixation processes in Dutch and French. Communication présentée au *Seventh Mediterranean Morphology Meeting (MMM7)*, Sept. 2009, Université de Nicosie, Chypre.

Sources électroniques

Frantext: <http://atilf.atilf.fr/frantext.htm>

GlossaNet: <http://glossa.fltr.ucl.ac.be/>

TLFi: <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

WebCorp: <http://www.webcorp.org.uk/index.html>

Summary - The status of *N+N* constructions with a productive *N2*. The case of *N+clé* 'key+N'

Cet article examine le statut des séquences *N+N* en français dans lesquelles le *N2* se combine productivement avec différents *N1* (p.ex. *réunion marathon*, *examen marathon*, *plaidoyer marathon*, etc.). Dans la littérature, cette construction a été analysée de très différentes façons, notamment comme une composition *N+N* ordinaire ou comme la combinaison syntaxique d'un nom avec un second nom converti en adjectif. Dans une première section, les arguments en faveur de ces différentes analyses sont présentés. La seconde section est consacrée à un cas spécifique dans lequel la construction *N+clé* (*mot-clé*, *fonction-clé*, *élément-clé*, etc.) est sujette à une analyse sémantique, orthographique, morphologique et syntaxique approfondie. Il sera observé que dans des emplois récents la construction *N+clé* a développé certaines nouvelles propriétés syntaxiques qui pourraient être vues comme le résultat d'un processus de dégrammaticalisation.

This article investigates the status of French *N+N* constructions in which the *N2* productively combines with different *N1*'s (e.g. *réunion marathon* 'marathon meeting', *examen marathon* 'marathon exam', *plaidoyer marathon* 'marathon plea', etc.). In the literature, this construction has been analyzed in very different ways, going from regular *N+N* compounding to the syntactic combination of a noun with a second noun converted into an adjective. In a first section, the arguments in favour of these different analyses are discussed. The second section is devoted to a specific case study in which the construction *N+clé* 'key *N*' (*mot-clé* 'key word', *fonction-clé* 'key function', *élément-clé* 'key element', etc.) is subjected to a profound semantic, orthographic, morphological and syntactic analysis. It will be observed that in recent uses the *N+clé* construction has developed some new syntactic properties that might be accounted for by a process of degrammaticalization.

Van Goethem Kristel

Adresse de l'auteur:

Van Goethem Kristel
Université catholique de Louvain
Collège Erasme
Place Blaise Pascal 1, bte L3.03.33
1348 Louvain-la-Neuve
Belgique
kristel.vangoethem@uclouvain.be

ⁱ M. Noailly (1990: 44) observe pourtant une exception, à savoir *une intelligence papillonne* (H. Biancotti 1983).

ⁱⁱ <http://glossa.fltr.ucl.ac.be/>

ⁱⁱⁱ <http://www.webcorp.org.uk/>

^{iv} Recherche effectuée le 22 juin 2010.

^v Le fait que ces emplois syntaxiques de *clé* ne s'observent pas dans la base de données *Frantext*, alors qu'ils sont relativement fréquents sur des sites Internet récents suggère qu'il s'agit d'un processus très récent.